



816, rue Principale, St-Herménégilde (Québec), J0B 2W0
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS DE MOTION

**À TOUTES LES PERSONNES ET ORGANISMES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTERESSÉS
PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 348 INTITULÉ
« RÈGLEMENT NUMÉRO 348
MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 240-14 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS AFIN
D'ENCADRER LES CANTINES MOBILES ».**

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre donne **AVIS DE MOTION** qu'à une prochaine séance du conseil municipal de Saint-Herménégilde, un projet de règlement sera présenté pour adoption dont l'objet est de modifier le règlement 240-14 sur les permis et certificats afin d'assujettir les cantines mobiles à l'exigence d'un certificat d'autorisation.

Le projet de règlement pourra alors être consulté au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

DONNÉ à Saint-Herménégilde, ce 13^e jour de mai 2025.



Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Jeanne Bergeron, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 13 mai 2025 en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 mai 2025.



Directrice générale et greffière-trésorière